

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 34

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Février 2010

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

Tél. : 06 84 57 20 75

Fax : 01 53 94 07 53

@ : FR41@wanadoo.fr

Site : www.snca-nat.fr

SOMMAIRE

du seul BAC authentique

Motion Générale

Première partie Page 1 à 6

BAC n° 34

Février 2010

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &

REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Congrès de Langres du 14 janvier 2010

Motion générale Première partie

Après avoir adopté à l'unanimité le rapport d'activité et la proposition d'ordre du jour présentés par la secrétaire générale, le Congrès a ratifié définitivement les statuts votés à titre provisoire par le conseil syndical national de juin 2007 à RETHEL.

Il en a toutefois modifié le préambule pour répondre à l'appel que lancèrent en 2004, à l'occasion du 60ème anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance (CNR), 13 résistants de la première heure, inquiets, à juste titre, de voir ce programme du 15 mars 1944 non seulement délaissé mais invalidé par le libéralisme économique qui menace les services publics et spolie les travailleurs, actifs et retraités, tout en dénaturant les valeurs de la République. La réécriture de ce préambule a été portée en annexe du n° 33 de **BAC**.

De même, il a intégré dans les mandats du SNCA e.i.L. Convergence, la motion générale du SNETAA votée à ANGLET en 2001, sous la réserve d'en reformuler certains termes dans la partie de cette présente motion concernant la formation professionnelle par l'apprentissage et l'alternance.

A été également adoptée à l'unanimité, et intégrée à cette motion générale, la motion sur le syndicalisme publiée en annexe du même **BAC** 33.

Le Congrès a décidé que certains des sujets qu'il a abordés feraient l'objet de publication dans des **BAC** spéciaux. De ce fait ces numéros de **BAC** devront être considérés comme parties de cette motion générale. Ces sujets sont les suivants : le collège, l'enseignement professionnel, la réforme du lycée, l'Enseignement supérieur, les retraites.

Par conséquent, ces thèmes ne sont pas évoqués plus avant dans cette première partie de la motion générale.

I- Violence et laïcité

Le Congrès considère que la violence pénètre et se développe dans l'Ecole d'autant plus que la Laïcité y est moins respectée : c'est pourquoi les formes actuelles de la violence scolaire ne peuvent être considérées comme des épiphénomènes ; elles sont, au contraire, le signe inquiétant de l'affaiblissement du sens laïque de ceux qui se retrouvent dans et autour de l'Ecole. La violence scolaire met en danger les élèves et les adultes qui les encadrent, personnels enseignants ou non. Elle dure depuis des années et dénature la dimension républicaine de l'Ecole. Les formes qu'elle prend ne peuvent être toutes assimilées à de simples manifestations de l'exubérance de la jeunesse et à l'agressivité qui accompagne, avec plus ou moins de force, le passage de l'enfance à l'adolescence.

Le Congrès dénonce **la responsabilité de la hiérarchie de l'institution scolaire et des organisations syndicales dites « représentatives » dans le développement et la pérennisation de la violence scolaire**. Vouloir régler le problème à l'interne pour ne pas faire de vagues, culpabiliser des professeurs en prétendant qu'ils ne sauraient gérer leurs classes, sont des arguments que récusent le SNCA e.i.L. Convergence, autant que le refus d'utiliser des moyens fiables pour évaluer la violence (retour à, et amélioration de SIGNA, par exemple). Il répète aussi que les prétentions à redéfinir la laïcité l'ont chassée de l'Ecole et ont permis que la violence s'installe à sa place.

L'affaiblissement de la perception des valeurs républicaines ne peut être imputé à tel ou tel individu placé face aux élèves ; cet affaiblissement vient d'une propension de la société et des dirigeants à les évacuer en réponse et en soumission à l'insidieuse idéologie libérale qui a besoin de déréglementer au maximum la vie économique et sociale afin de ne pas entraver la recherche d'énormes profits par quelques uns. Or **les valeurs républicaines sont toutes sous tendues par le primat de la laïcité dans les relations sociales**. Etymologiquement, la laïcité, comme la République, est la chose du Peuple, c'est-à-dire l'expression de l'intérêt général.

C'est pourquoi le Congrès redit sans relâche que les attaques contre la laïcité favorisent l'individualisme aux dépens des solidarités qu'expriment les valeurs républicaines, et de ce fait, encouragent, y compris au sein de l'Ecole, toutes les violences. Il n'hésite donc pas à mettre en cause dans cet affaiblissement de la laïcité et la montée de la violence scolaire l'idéologie libérale dominante et ceux qui la promeuvent effrontément.

LA SANCTUARISATION DE L'ECOLE PASSE PAR SA RE-LAÏCISATION.

Pour ce faire, il n'est nullement besoin de vidéo-surveillance et de portiques électroniques. **La loi du 5 mars 2007 a institué le Conseil des Droits et Devoirs des Familles dans chaque commune. Le Congrès exige sa mise en place généralisée et son fonctionnement républicain.**

II- Débat sur l'identité nationale

Le Congrès valide la participation du SNCA e.i.L. Convergence au débat sur l'identité nationale. Il déplore les dérives xénophobes ou anti-laïques auxquelles il a donné lieu et estime que ces dérives sont, pour une grande part, imputables au *boycott* auquel ont appelé la plupart des organisations politiques dites de « gauche » et les principales organisations syndicales. Comme en ce qui concerne la violence scolaire, la bien-pensance anti-droitière dissimule mal le manque de conviction envers les valeurs républicaines.

L'identité nationale est l'adhésion à ce qui est à la fois un modèle et un projet de société.

EN FRANCE, IL S'AGIT DU MODELE ET DU PROJET REPUBLICAIN DONT, A L'OCCASION DE CE DEBAT, IL S'AGISSAIT DE RAPPELER ET DE PROMOUVOIR LES VALEURS LAÏQUES ET SOCIALES.

Ce que n'a pas manqué de faire le SNCA e.i.L. Convergence qui affirme que, de la maternelle à l'Université, c'est à l'Ecole qu'incombe la transmission de ces valeurs.

En effet, le creuset qui permet aux habitants de la France de se reconnaître, quelles que soient leurs origines ethnoculturelles, comme une collectivité solidaire bien décidée à vivre ensemble, est l'Ecole qui doit consolider ses attaches républicaines et extirper ce qui entrave sa vocation républicaine.

C'est pourquoi le Congrès n'hésite pas à dire que **les métiers de l'Education Nationale, au delà de leur spécificité nécessaire, exigent de celles et ceux qui les exercent une unanime conviction dans la portée et la finalité de leur pratique : former, y compris par leur exemple, des citoyennes et des citoyens de la République.**

III- Services publics et fonction publique

Le Congrès valide à nouveau l'engagement du SNCA e.i.L. Convergence dans la **Convergence des Collectifs pour la Défense et le Développement des Services Publics (CDDSP)**. Il rappelle que, selon lui, les services publics sont au cœur de la devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité » parce qu'ils en sont la traduction concrète. L'actuelle destruction de nombre d'entre eux, remplacés par des missions de service public confiées à des entreprises privées dont le seul but est le profit, met en péril les réalisations du programme économique et social du CNR dont la mise en œuvre a accompagné la restauration de la République après la libération du territoire national. Le Congrès considère que **cette politique de destruction d'un pan entier de l'histoire nationale et du progrès social, si elle est conforme aux objectifs du libéralisme, est une atteinte aux principes républicains.**

C'EST POURQUOI IL PRECONISE DE NE JAMAIS DISSOCIER LA REVENDICATION SOCIALE DE LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE.

En outre, il affirme que l'Etat-Nation, dans la forme républicaine qu'il a en France, ne peut exercer sa fonction d'organisateur du service public sans le recours à des agents compétents, qualifiés, impartiaux, intègres et incorruptibles. Cela nécessite :

- 1/ que le recrutement de ces agents se fasse par concours nationaux et anonymes,
- 2/ que leur soit accordé *ipso facto* la garantie d'emploi.
- 3/ que leur rémunération par la puissance publique soit décente.

Ces trois conditions définissent la Fonction Publique.

Le Congrès réaffirme donc que si la fonction publique peut s'exercer selon des formes adaptées aux domaines spécifiques dans lesquels elle intervient, **elle est seule à même d'assurer la qualité, l'équité et la diversité du service public.**

IV- Revendications professionnelles.

Fondé pour réaliser les objectifs de la **Charte d'Amiens**, le SNCA e.i.L. Convergence

ne peut engager son action pour les trois années à venir sans se préoccuper des moyens permettant leur réalisation pour tout ce qui touche la vie professionnelle quotidienne des salariés de l'Education Nationale

Le Congrès qui s'est félicité de l'extension des CDI aux personnels enseignants contractuels de l'Education Nationale, en particulier ceux de la MGIEN et des structures de la formation permanente, revendique pour ces personnels la titularisation. Il est bien conscient que les conditions actuelles tant politiques qu'économiques ne sont pas des plus favorables à l'aboutissement d'une telle revendication. Cependant, estimant qu'une politique peut non seulement s'infléchir, mais aussi se transformer du tout au tout et qu'une organisation de la vie économique n'est pas non plus intangible, **il demande l'ouverture de concours spécifiques ou de procédures équivalentes pour intégrer, dans les corps de certifiés et de PLP, les personnels enseignants précaires** qui ont fait la preuve de leur compétence et de leur dévouement souvent depuis de très nombreuses années.

Le Congrès a, d'autre part, dénoncé fortement la domination de l'idéologie libérale non seulement dans la gestion de l'Education Nationale mais aussi dans la manière d'en traiter les personnels.

Il semble que l'Institution scolaire soit dans l'incapacité d'évaluer le nombre d'agents dont elle a réellement besoin pour assurer les missions de l'Ecole de la République. Aussi pratique-t-elle à rebours de ce qu'il faudrait. Ainsi, les options ultra-libérales de l'actuel gouvernement, qui, il faut le reconnaître, ne fait qu'amplifier et systématiser une tendance déjà pluri-décennale, impliquent-elles ce qui, en d'autres temps s'appelait le « dégraissage du mammoth » ...

Pour que le plus possible d'argent reste disponible aux mains des investisseurs-spéculateurs, il faut réduire les impôts en protégeant de la fiscalité les gros revenus et les gros bénéficiaires (bouclier fiscal). Ayant moins d'argent, l'Etat doit se priver de bon nombre de ses agents (un titulaire sur deux partant à la retraite n'est pas remplacé). Avec moins, il faut pourtant faire tourner la machine : mettre plus d'élèves devant chaque prof, et moins d'agents et de surveillants dans les établissements ! Ensuite, ce « malthusianisme » éducatif est justifié par des « réformes » pédagogiques qui n'ont que peu à voir avec la pédagogie (même si des pédagogistes, forcenés jusqu'à la monomanie, prétendent le contraire) : réforme de l'enseignement pro, du collège, du lycée, des universités ... **Que la « réforme » pédagogique devienne la variable d'ajustement de la Révision Générale des Politiques Publiques est à la fois lamentable et grotesque.**

Le Congrès exige que soit fait retour aux missions de l'Ecole de la République et que, pour ce faire, les personnels de l'Education, enseignants ou non, soient recrutés en nombre suffisant et selon les procédures de la Fonction Publique afin que les élèves des écoles, des collèges, des lycées et les étudiants aient, en face d'eux et à leurs côtés les adultes nécessaires à leur encadrement et à leur formation :

LA LOGIQUE COMPTABLE DOIT CEDER LE PAS AUX EXIGENCES DE LA NATION EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT

Il exige aussi que les rémunérations de tous ces agents soient revalorisées de telle sorte que cesse et régresse la paupérisation des catégories socio-professionnelles nécessaires au fonctionnement de l'Ecole. A ce propos, il rappelle qu'un des mandats du SNCA e.i.L. Convergence est

LA REFONTE DE LA GRILLE INDICIAIRE DES REMUNERATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Il exige en outre que la direction des établissements scolaires et leur financement (LOLF) ne soient plus envisagés selon la conception libérale du « management » destructrice des initiatives pédagogiques et du plaisir à travailler. Il mandate, d'ailleurs, les instances délibératives et exécutives qu'il élira en fin de session pour mener une réflexion approfondie sur la direction des établissements et des équipes pédagogiques appelées à pratiquer de plus en plus souvent des méthodes transversales d'enseignement.

Il remarque enfin que **rendre aux personnels de l'Education Nationale le sens de l'Ecole et le sens du métier** permettra le retour au sens du collectif qui seul peut mettre en déroute le communautarisme et l'individualisme, les dissolvants de l'exigence démocratique de vivre ensemble dans la paix et la justice.

V- Les exigences éthiques et syndicales

A) Exigences éthiques

Les ennemis de cette exigence démocratique, c'est-à-dire les nostalgiques du fascisme, de l'hitlérisme, de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme, rôdent aux portes de l'Ecole, et même les franchissent.

C'est pourquoi le Congrès :

1/ approuve et revendique les initiatives du SNCA e.i.L. Convergence contre la tentative d'intrusion dans les CDI des établissements secondaires qu'ont fomentée, en début d'année scolaire, les négationnistes de la bande FAURISSON-ZÜNDEL,
2/ demande que le secrétariat national poursuive ses actions pour faire en sorte que la puissance publique punisse pénalement ces falsificateurs de l'Histoire et assassins de la République.

C'est aussi la raison pour laquelle il a voté à l'unanimité la motion dite « motion Péderzoli » disponible sur le site du SNCA e.i.L. Convergence <http://www.snca-nat.fr>, et qu'il mandate le secrétariat national **afin qu'il œuvre par tous les moyens qu'il a à sa disposition à l'accomplissement du voyage de la mémoire de la Shoah préparé par les élèves du lycée Loritz de NANCY.**

Le Congrès a également validé le soutien, concrétisé par l'accueil à son siège, du SNCA e.i.L. Convergence au « Collectif du 28 septembre » créé pour dénoncer la tuerie et les viols perpétrés contre le peuple par la junte militaire, le 28 septembre dernier, à CONACRY, jour anniversaire de l'indépendance de la GUINEE. **Il constate que le domaine de la démocratie est finalement très réduit sur cette terre, qu'il faut travailler à l'étendre et le préserver là où il existe.**

B) Exigences syndicales

Persuadé que c'est de la confusion des concepts – par exemple le mot liberté confondu avec laxisme, ou avec caprice, ou avec égoïsme – que naît la fragilité des valeurs qui fondent l'engagement des militants, adhérents, sympathisants du SNCA e.i.L. Convergence, le Congrès déplore l'état du syndicalisme en 2010 : le démantèlement de tout ce que les longues luttes, les sanglantes victoires de nos prédécesseurs ont construit dans et pour l'intérêt général ne suscite de

la part des grandes centrales et unions syndicales que des ripostes dérisoires et de moins en moins mobilisatrices.

Le Congrès considère que **l'actuelle impéritie du syndicalisme est intimement liée à la longue, usante et scandaleuse pratique co-gestionnaire qui conforte les appareils et leurs membres dans des postures de notables.** Ces directions, comme les capitalistes de la mondialisation, même si cela s'opère dans d'autres secteurs, confondent leurs intérêts personnels avec l'intérêt général, voire assimilent l'intérêt général au leur, particulier.

Cette confusion, qui n'est qu'une reprise idéologique, gagne jusqu'à la base qui dans les élections aux conseils d'administration des établissements ne se scandalisent pas de ces reniements quand des listes communes SNALC-SNES lui sont proposées ! ...

C'est pourquoi le Congrès déplore que tant de nos collègues en soient venus à considérer l'organisation syndicale comme un prestataire de service, quand ce n'est pas comme un rouage de l'Etat ! Il arrive même que des personnels au service de l'Education Nationale, qui ont signé avec elle des contrats de droit privé, type contrats d'Assistant d'Education, non seulement s'insurgent d'être soumis à la loi générale plutôt qu'à celle de droit public (après tout pourquoi pas) mais en viennent à rendre responsable de cet état de droit les collègues qui relèvent du droit public ... Le piège est grossier de qui divise pour mieux régner.

Le Congrès l'a dit, et ne s'offusque pas d'avoir à le répéter :

L'IDEOLOGIE LIBERALE, CELLE DE LA PENSEE DOMINANTE, CELLE DE LA MONDIALISATION, A GANGRENE PAR SON INDIVIDUALISME INSIDIEUX TOUS LES RAPPORTS SOCIAUX ET MINE LES SOLIDARITES ESSENTIELLES A LA COHESION DU MONDE AU TRAVAIL.

Le capitalisme mène de cette façon la lutte de classe contre les travailleurs et leurs familles.

Le Congrès du SNCA e.i.L. Convergence appelle les salariés à ne pas se laisser duper par les faux semblants du libéralisme et les mensonges de ses séides : qu'ils se mobilisent, au contraire, comme l'ont fait, ces derniers mois, avec l'énergie du désespoir, tant de travailleuses et de travailleurs privés de leurs emplois par les décisions d'actionnaires en quête de plus gros dividendes ; **qu'ils partent aussi à la reconquête de l'outil syndical que les sybarites d'appareil laissent rouiller comme s'il ne devait plus servir !**

LA CHARTE D'AMIENS LE PROCLAME : LE SYNDICAT EST L'OUTIL LOGISTIQUE DONT S'ARMENT LES TRAVAILLEURS POUR S'EMANCIPER DE LA TUTELLE DU CAPITALISME ET LE DETRUIRE.

Le Congrès a terminé ses travaux en mettant en place deux nouvelles commissions ouvrières : celle des Personnels d'Administration et de Gestion de l'Education Nationale et celle des Personnels de l'Enseignement Supérieur.

Il a mandaté pour un an Françoise Roche à la fonction de Secrétaire générale par intérim.